



# FIDACO

AUDIT  
EXPERTISE  
CONSEIL

Florence Scoupe  
Jean-Christophe Pierrès  
Frédéric Ploquin  
Sébastien Vialatte  
Guillaume Pilat  
Alban Audrain

Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes  
Associés

Stéphane Guémas  
Expert-Comptable  
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ

A U D E C I A

**A.D.E.F.E.A.P.**

277, rue Saint Jacques – 75005 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Relatif à l'exercice clos le 31 août 2020**



4 rue Fernand Forest  
BP 90825  
49008 ANGERS CEDEX 01  
+33 (0)2 41 47 01 10

**Fidaco Atlantique**  
1 bis rue Voltaire  
44000 NANTES  
+33 (0)2 85 67 12 30

[www.fidaco.com](http://www.fidaco.com)  
[fidaco@fidaco.com](mailto:fidaco@fidaco.com)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire  
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers  
RC ANGERS B 303 526 966 – N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966  
SAS au capital de 173 600 €



**A.D.E.F.E.A.P.**  
277, rue Saint Jacques – 75005 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Relatif à l'exercice clos le 31 août 2020**

A l'assemblée générale de l'A.D.E.F.E.A.P.,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.D.E.F.E.A.P., relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, et plus particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu des incidences sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les subventions perçues de l'Etat sont relatives à une activité analysée sur une année civile. La clôture des comptes au 31 août de l'A.D.E.F.E.A.P. entraîne l'application d'un calcul de répartition de ces subventions sur deux exercices distincts, tel que décrit dans la note « Participation de l'Etat » page 6 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence des éléments retenus pour cette répartition.
- Par ailleurs, l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre Association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisations des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 13 avril 2021

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
*Commissaire aux comptes*

**Frédéric PLOQUIN**  
*Associé*



## Annexe

### Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan actif

Document fin d'exercice

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 310819
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>89 756,35</b>	<b>82 922,09</b>	<b>6 834,26</b>	<b>1 042,80</b>
Concessions, brevets, droits simil	42 275,88	41 681,62	594,26	1 042,80
Autres immob. incorporelles	41 240,47	41 240,47		
Immob. incorporelles en cours	6 240,00		6 240,00	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 531 490,10</b>	<b>784 295,65</b>	<b>747 194,45</b>	<b>598 153,02</b>
Terrains	156 000,00		156 000,00	156 000,00
Constructions	848 461,51	509 962,13	338 499,38	395 818,56
Autres immob. corporelles	349 958,70	274 333,52	75 625,18	46 334,46
Immob. corporelles en cours	177 069,89		177 069,89	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 276,32</b>		<b>5 276,32</b>	<b>6 276,32</b>
Autres titres immobilisés	5 215,34		5 215,34	5 215,34
Autres immob. financières	60,98		60,98	1 060,98
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 626 522,77</b>	<b>867 217,74</b>	<b>759 305,03</b>	<b>605 472,14</b>
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>	<b>6 089,90</b>		<b>6 089,90</b>	<b>131,55</b>
Avances & acomptes versés/com.	6 089,90		6 089,90	131,55
<b>Créances</b>	<b>187 948,81</b>	<b>3 676,13</b>	<b>184 272,68</b>	<b>1 090 541,93</b>
Clients et comptes rattachés	186 979,86	3 676,13	183 303,73	164 330,65
Autres créances	968,95		968,95	926 211,28
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>2 221 515,61</b>		<b>2 221 515,61</b>	<b>1 601 000,07</b>
Autres titres	2 221 515,61		2 221 515,61	1 601 000,07
<b>Disponibilités</b>	<b>127 931,45</b>		<b>127 931,45</b>	<b>4 482,72</b>
Disponibilités	127 931,45		127 931,45	4 482,72
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>32 261,35</b>		<b>32 261,35</b>	<b>27 134,62</b>
Charges constatées d'avance	32 261,35		32 261,35	27 134,62
<b>TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 575 747,12</b>	<b>3 676,13</b>	<b>2 572 070,99</b>	<b>2 723 290,89</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 202 269,89</b>	<b>870 893,87</b>	<b>3 331 376,02</b>	<b>3 328 763,03</b>

Impression provisoire

## Bilan passif

Document fin d'exercice

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 310819
<b>Fonds Associatif</b>			<b>2 423,94</b>	<b>2 423,94</b>
Valeur du Patrimoine Intégré			2 423,94	2 423,94
<b>Réserves</b>			<b>2 517 819,34</b>	<b>2 582 552,08</b>
Autres réserves			2 517 819,34	2 582 552,08
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>-67 482,90</b>	<b>-64 732,74</b>
Résultat de l'exercice			-67 482,90	-64 732,74
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIF</b>			<b>2 452 760,38</b>	<b>2 520 243,28</b>
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>			<b>117 240,61</b>	<b>120 778,24</b>
Provisions pour charges			117 240,61	120 778,24
<b>TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>			<b>117 240,61</b>	<b>120 778,24</b>
<b>Fonds dédiés</b>			<b>285 000,00</b>	<b>285 000,00</b>
Fonds dédié s/subv. fonctionnement			285 000,00	285 000,00
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>			<b>285 000,00</b>	<b>285 000,00</b>
<b>Emprunts &amp; dettes aup. étab. crédit</b>			<b>18 842,58</b>	<b>41 029,55</b>
Emprunts & dettes aup. établ. fin.			18 842,58	41 029,55
<b>Emprunts et dettes financ. divers</b>				<b>235,00</b>
Emprunts et dettes financ. divers				235,00
<b>Avances et acomptes reçus</b>			<b>20 146,00</b>	
Avances et acomptes reçus			20 146,00	
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b>			<b>121 723,05</b>	<b>97 009,08</b>
Dettes fourniss. & cptes rattachés			121 723,05	97 009,08
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			<b>297 305,60</b>	<b>250 379,57</b>
Dettes fiscales et sociales			297 305,60	250 379,57
<b>Autres dettes</b>			<b>18 299,00</b>	<b>14 029,51</b>
Autres dettes			18 299,00	14 029,51
<b>Produits constatés d'avance</b>			<b>58,80</b>	<b>58,80</b>
Produits constatés d'avance			58,80	58,80
<b>TOTAL DETTES</b>			<b>476 375,03</b>	<b>402 741,51</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 331 376,02</b>	<b>3 328 763,03</b>

Impression provisoire

## Compte de résultat

Document fin d'exercice

Détail des postes			Au 310820	Au 310819
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Achats et charges externes</b>			<b>878 122,28</b>	<b>1 025 367,99</b>
Autres achats et charges externes			878 122,28	1 025 367,99
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			<b>91 934,89</b>	<b>86 578,40</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés			91 934,89	86 578,40
<b>Charges du personnel</b>			<b>1 294 106,96</b>	<b>1 250 361,59</b>
Salaires et traitements			932 193,64	895 287,53
Charges sociales			361 913,32	355 074,06
<b>Dotations aux amortis.et provisions</b>			<b>87 828,68</b>	<b>91 093,31</b>
Amort. sur immobilisations			76 595,69	78 870,70
Provis. sur actif circulant			2 403,23	1 272,90
Amort. pour risques et charges			8 829,76	10 949,71
<b>Autres charges</b>			<b>4 784,90</b>	<b>3 343,19</b>
Autres charges			4 784,90	3 343,19
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>2 356 777,71</b>	<b>2 456 744,48</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Intérêts et charges assimilées			613,39	1 285,48
			613,39	1 285,48
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>			<b>613,39</b>	<b>1 285,48</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
Impôts sur les bénéfices			264,00	264,00
<b>Solde créditeur</b>				
Excédent				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 357 655,10</b>	<b>2 458 029,96</b>

Impression provisoire

## Compte de résultat

Document fin d'exercice

Detail des postes		Au 310820	Au 310819
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Particip.Etablissements/Stagiaires</b>		<b>261 027,28</b>	<b>274 218,77</b>
Frais Pédagogiques		218 574,53	244 462,52
Prestations Conseils		42 452,75	29 756,25
<b>Autres Participations</b>		<b>300 765,98</b>	<b>471 068,91</b>
Frais Pédagogiques		245 079,65	391 044,00
Prestations et autres		55 686,33	80 024,91
<b>Particip.Etat et collectivités</b>		<b>1 687 588,00</b>	<b>1 610 644,00</b>
Participation de l'Etat		1 687 588,00	1 610 644,00
<b>Reprise Provis.-Transfert Charges</b>		<b>32 968,05</b>	<b>18 049,30</b>
Reprise /prov. & transferts charge		12 367,39	3 829,84
Transferts de charges Exploitation		20 600,66	14 219,46
<b>Autres Produits</b>		<b>217,61</b>	<b>6 327,16</b>
Produits Divers		217,61	6 327,16
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 282 566,92</b>	<b>2 380 308,14</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
<b>Produits Financiers</b>		<b>7 605,28</b>	<b>12 989,08</b>
Autres intérêts et produits assim.		7 605,28	12 989,08
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>7 605,28</b>	<b>12 989,08</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>Produits Exceptionnels</b>			
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>Solde débiteur</b>		<b>67 482,90</b>	<b>64 732,74</b>
Insuffisance		67 482,90	64 732,74
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 357 655,10</b>	<b>2 458 029,96</b>

Impression provisoire

**A.D.E.F.E.A.P**

ANNEXE AU : 31 Août 2020

X	1	Principes, règles et méthodes comptables
X	2	Immobilisations
X	3	Amortissements
X	4	Etat des provisions et fonds dédiés inscrits au bilan
X	5	Etat des échéances, des créances et des dettes
	6	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
	7	Frais de recherche et de développement
	8	Intérêts Immobilisés
	9	Intérêts sur éléments de l'actif circulant
	10	Différences d'évaluation sur éléments fongibles
X	11	Produits à recevoir
	12	Produits à recevoir, détail
X	13	Charges à payer
	14	Charges à payer, détail
X	15	Charges et produits constatés d'avance
	16	Charges à répartir sur plusieurs exercices
	17	Crédit-bail
	18	Engagements financiers
	19	Dettes garanties par des suretés réelles
X	20	Effectif moyen
	21	Liste des filiales et participations
X	22	Ressources de l'organisme
X	23	Décomposition des actions de formation par finalité
X	24	Conventions de ressources publiques affectées
	25	Produits exceptionnels

**01 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'Association a arrêté les comptes en respectant les principes du règlement n°99-03 relatif à :

- l'image fidèle, la comparabilité, la continuité de l'activité
- la régularité, la sincérité
- la prudence
- la permanence des méthodes.

L'Association a pris en compte les adaptations au plan comptable général contenues dans le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation de domaines spécifiques des règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions :	15 ans
Agencements des constructions	10 ans
Mobilier et Matériel :	de 7 à 10 ans
Logiciel	4 ans
Portail - Site	3 ans

**CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Le solde des valeurs mobilières de placement (composées de comptes livrets et d'un dépôt à terme) s'élève à : 2 203 844,64€ au 31/08/2020.

**PROVISION POUR RETRAITE**

Les engagements sont calculés avec la méthode dite des "unités de crédits projetées", imposée dans la norme IAS 19 et recommandée par le Conseil National de Comptabilité.

Le montant de l'engagement, selon les hypothèses suivantes, s'élève à 99 087,92€ au 31/08/2020, après une reprise de provisions de 12 367,39€ (suite à un départ à la retraite d'un personnel administratif) et d'une nouvelle prise en charge sur cet exercice pour 5 984,28€

Taux d'actualisation	0,68% (Iboxx)
Evolution de carrière	2,5% constant
Table de mortalité	INSEE 2018
Turn Over	Moyen
Age de départ	60-62 ans
Convention collective	Accord d'entreprise
Taux charges sociales	50%

**PROVISION POUR PLAN EPARGNE JOUR**

Conformément à la disposition prévue par le CNEAP le 10 Janvier 2002 pour les Chefs d'Etablissements, un plan épargne jour a été mis en place. Le montant de la provision s'élève à 18 152,69€ au 31/08/2020.

## **AUTRES INFORMATIONS**

### **PARTICIPATION DE L'ETAT**

Attribuée par année civile, la participation de l'Etat est répartie entre les deux périodes de l'exercice : septembre-décembre et janvier-août.

Cette répartition se calcule sur la base de l'activité de formation évaluée à partir du nombre d'heures de formation des stagiaires sur ces deux périodes.

Cette répartition a été comptabilisée,

- pour la période septembre-décembre 2019 : en enregistrant la différence entre le montant versé pour l'année civile 2019 et le montant comptabilisé pour la période janvier-août 2019
- pour la période janvier-août 2020 : en appliquant le taux d'activité réalisée connue pour cette période, soit 53,11% pour ces 8 premiers mois.

### **IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE:**

L'état d'urgence sanitaire a été déclaré en France à compter du 12 mars 2020 (loi n° 2020-290 du 23 mars 2020) et le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

L'état d'urgence sanitaire déclaré dans le cadre de la « première vague » de Covid-19 a pris fin le 10 juillet 2020. Face à la « deuxième vague » épidémique, un second état d'urgence a été mis en place depuis le 17 octobre 2020 et déclaré par un décret du 14 octobre 2020.

Par conséquent, l'évènement Covid-19 et ses conséquences sur les comptes clos en 2020 constituent un fait significatif qui doit-être mis en évidence. Les impacts sont comptabilisés au bilan et au compte de résultat sans être isolés sur une ligne ou une colonne particulière mais doivent faire l'objet d'une information spécifique dans l'annexe. Pour cela, l'entité a retenu une approche ciblée pour exprimer les informations concernant les effets de l'événements Covid-19 sur ses comptes. Cette approche est proposée par l'Autorité des Normes comptables dans la note du 18 mai 2020.

L'association constate que la crise sanitaire et les différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus ont des impacts significatifs sur son activité :

- Enregistrement de désinscriptions
- Annulation de sessions de formation
- Report de sessions de formation
- Report de jurys
- Transformation de produits de formation afin de s'adapter au contexte impliquant une baisse d'effectif et une réduction des durées de formation liées aux modalités distancielles.

Néanmoins, à la date d'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause

## 02 - IMMOBILISATIONS

Exercice clos le : 31/08/2020

CADRE A	Valeur brute début exercice	Réévaluation	Acquisition
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'Etablissement, recherche, développement, logiciels	42 275,88		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 240,47		
Immobilisations incorporelles en cours			6 240,00
<i>(Sous total)</i>	<b>83 516,35</b>		<b>6 240,00</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	156 000,00		
Constructions sur sol propre	825 817,75		
Install.générales, agenc.aménagt. constructions	22 643,76		
Install.techniques, matériel.outillag.industriels			
Install.générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	323 656,60		48 118,69
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			177 069,89
Avances et acomptes			
<i>(Sous total)</i>	<b>1 328 118,11</b>		<b>225 188,58</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés : Parts sociales	5 215,34		
Autres titres immobilisés : Bons (Nantissement)			
Autres immob. financières : dépôts et cautionnement versés	1 060,98		150,00
<i>(Sous total)</i>	<b>6 276,32</b>		<b>150,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 417 910,78</b>		<b>231 578,58</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	par virement	par cession		
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'Etablisst, recherche, développement, logiciels			42 275,88	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			41 240,47	
Immobilisations incorporelles en cours			6 240,00	
<i>(Sous total)</i>			<b>89 756,35</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			156 000,00	
Constructions sur sol propre ( <i>régularisation écriture</i> )			825 817,75	
Install.générales, agenc.aménagt. constructions			22 643,76	
Install.techniques, matériel.outillag.industriels				
Install.générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		21 816,59	349 958,70	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			177 069,89	
Avances et acomptes				
<i>(Sous total)</i>			<b>1 531 490,10</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés : Parts sociales			5 215,34	
Autres titres immobilisés : Bons (Nantissement)				
Autres immob. financières : dépôts et cautionnement versés		1 150,00	60,98	
<i>(Sous total)</i>			<b>5 276,32</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>22 966,59</b>	<b>1 626 522,77</b>	

## 03 - AMORTISSEMENTS

Exercice clos le : 31/08/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en debut exercice	Augmentation Dotations	Diminut. Sort/repr.	Valeur en fin exercice	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'Etablist, recherche, développement, logiciels	41 233,08	448,54		41 681,62	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 240,47			41 240,47	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre	446 924,31	55 054,80		501 979,11	
Install.générales, agenc.aménagt. constructions	5 718,64	2 264,38		7 983,02	
Install.techniques, matériel.outillag.industriels					
Install.générales, agencs, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	277 322,14	18 827,97	21 816,59	274 333,52	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>812 438,64</b>	<b>76 595,69</b>	<b>21 816,59</b>	<b>887 217,74</b>	

CADRE B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				CADRE C AMORT.DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>IMMOB. INCORPORELLES</b>					
Frais d'Etablist, recherche, développ	448,54				
Autres postes d'immob. incorpor.					
<b>IMMOB.CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre	55 054,80				
Install.gén., agenc.aménagt. const.	2 264,38				
Install.tech., matér..outil..indust.					
Inst.géné., agenc., aménag. div.					
Matériel de transport					
Matériel bureau, inform., mobilier	18 827,97				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>76 595,69</b>				

CADRE D	MOUVEMENTS AFFECTANT LES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début d'exercice	Augmentation	Dotation exercice aux amortiss	Montant net en fin d'exercice
	Charges à répartir sur/plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				

## 04 - ETAT DES PROVISIONS ET DES FONDS DEDIES

Exercice clos le : 31/08/220

## ETAT DES PROVISIONS

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Pour engagement Retraite	105 471,03	5 984,28	12 367,39	99 087,92
Pour Plan Epargne Jours	15 307,21	2 845,48		18 152,69
<i>Sous-total : provisions pour risques et charges</i>	<i>120 778,24</i>	<i>8 829,76</i>	<i>12 367,39</i>	<i>117 240,61</i>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
Des comptes de Clients	1 272,90	2 403,23	0,00	3 676,13
<i>Sous-total : provisions pour dépréciation</i>	<i>1 272,90</i>	<i>2 403,23</i>	<i>0,00</i>	<i>3 676,13</i>
<b>TOTAL</b>	<b>122 051,14</b>	<b>11 232,99</b>	<b>12 367,39</b>	<b>120 916,74</b>
Dont dotations et reprises	-	d'exploitation..... financières..... exceptionnelles.....	11 232,99	12 367,39

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTEE					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Versement en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Participation de l'Etat	285 000,00	285 000,00	0,00	0,00	285 000,00

## 05 - ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

Exercice clos le : 31/08/2020

CADRE A ETAT DES CREANCES	Montt brut	A 1 an au +	A +d'un an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 276,32		5 276,32
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	6 079,39	6 079,39	
Clients	180 900,47	180 900,47	
Autres Créances	206,70	206,70	
Personnels et comptes rattachés	762,25	762,25	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat : Subvention à recevoir			
Groupe et associés			
Débiteurs divers (dt créances sur pension titres)			
Charges constatées d'avance	32 261,35	32 261,35	
<b>TOTAL</b>	<b>225 486,48</b>	<b>220 210,16</b>	<b>5 276,32</b>

CADRE B ETAT DES DETTES	Montt brut	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts, dettes auprès établ.crédit	18 820,93	18 820,93		
à 2 ans maximum à l'origine				
à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts, intérêts courus	21,65	21,65		
Dettes financières diverses	-	-		
Clients avances - acomptes reçus	20 146,00	20 146,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	121 723,05	121 723,05		
Personnel et comptes rattachés	9 409,01	9 409,01		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	55 423,94	55 423,94		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : autres impôts, taxes, versements assimilés	232 472,65	232 472,65		
Dettes sur immob. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	18 299,00	18 299,00		
Dettes représentatives titres empruntés				
Produits constatés d'avance	58,80	58,80		
<b>TOTAL</b>	<b>476 375,03</b>	<b>476 375,03</b>		

## 11 - PRODUITS A RECEVOIR

Exercice clos le : 31/08/2020

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	53 490,00
Autres créances	206,70
Valeurs mobilières de placements	
Disponibilités	17 670,97
<b>TOTAL</b>	<b>71 367,67</b>

## 13 - CHARGES A PAYER

Exercice clos le : 31/08/2020

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Intérêts courus sur emprunts	21,65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 052,57
<i>Factures non parvenues</i>	<i>30 052,57</i>
Dettes fiscales et sociales	134 030,31
<i>Personnel, charges à payer</i>	<i>5 094,76</i>
<i>Organismes sociaux, charges à payer</i>	<i>2 904,02</i>
<i>Etat, charges à payer</i>	<i>126 031,53</i>
<b>TOTAL</b>	<b>164 104,53</b>

## 15 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Exercice clos le : 31/08/2020

Eléments	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	32 261,35	58,80
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>32 261,35</b>	<b>58,80</b>

**20 - EFFECTIF MOYEN**

(Equivalent Temps Plein)

Exercice clos le : 31/08/2020

	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019
	22,28 (permanents)	20,35 (permanents)
	0,42 (intervenants)	0,58 (intervenants)
<b>TOTAL</b>	<b>22,70</b>	<b>20,93</b>

## 22 - RESSOURCES DE L'ORGANISME

Exercice clos le : 31/08/2020

ORIGINE DES FONDS	Montants (N)		Montants (N-1)	
	en Euros	en %	en Euros	en %
<b>Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers</b>				
Entreprises : <b>Etablissements (EAP et EGTP)</b>	167 542,40		147 269,95	
Etat, collectivités locales, établissements publics Pôle Emploi	878,00		742,00	
Entreprises VIA FONGECIF, OMA, FAF... <b>(OPCA-FORMIRIS-AGEFOS)</b>	366 114,50		542 853,79	
Particuliers <b>(Stagiaires)</b>			0,00	
<b>Sous Total (1)</b>	<b>534 534,90</b>	<b>23,42</b>	<b>690 865,74</b>	<b>29,02</b>
<b>Ressources provenant des pouvoirs publics</b>				
Instances européennes				
Participation de l'Etat (Subv.de fonctionnement)	1 670 081,00		1 610 644,00	
Participation exceptionnelle de l'Etat				
Aide exceptionnelle Formiris	17 507,00			
Autres collectivités territoriales				
<b>Sous Total (2)</b>	<b>1 687 588,00</b>	<b>73,93</b>	<b>1 610 644,00</b>	<b>67,67</b>
<b>Autres</b>				
Autres organismes de formation	12 804,59		26 492,66	
Autres ressources	47 639,43		52 305,74	
<b>Sous Total (3)</b>	<b>60 444,02</b>	<b>2,65</b>	<b>78 798,40</b>	<b>3,31</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 282 566,92</b>	<b>100</b>	<b>2 380 308,14</b>	<b>100</b>

**23 - DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE**

Exercice clos le : 31/08/2020

	VOLUMES FINANCIERS			
	(N)		(N-1)	
	Montant	en%	Montant	en%
Finalité des actions				
Qualifiantes ou certifiantes	660 742,00	37,25	748 860,39	37,11
Perfectionnement	1 113 083,93	62,75	1 268 965,22	62,89
<b>TOTAL</b>	<b>1 773 825,93</b>	<b>100</b>	<b>2 017 825,61</b>	<b>100</b>

Subvention Ministère	
Forfait Etablissement	311 292,00
Forfait Déplacements Stagiaires	66 000,00
Montant activité de 2019 non finançable:sept-déc. 19	-45 809,00
Montant perçu 2020 non réalisé : janv-août 20	145 329,00
<u>A déduire :</u>	
Effort budgétaire :sept.-décembre 19	-18 666
Effort budgétaire :janv.août 20	-37 334,00
Aide exceptionnelle FORMIRIS	17 507,00
Autres produits :	70 421,99

<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 282 566,92</b>
--------------------------------------	---------------------

**24 - CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES**

Exercice clos le : 31/08/2020

Convention	Montant Initial	Montant comptabilisé		
		sur exercice : N-1 2018/2019	sur exercice : N 2019/2020	sur exercice : N+1 2020/2021
CONTRAT ETAT - Arrêté 2018	1 737 180,00	688 418,00		
CONTRAT ETAT - Arrêté 2019	1 622 716,00	922 226,00	700 490,00	
CONTRAT ETAT - Arrêté 2020	1 743 577,00		969 591,00	773 986,00

Montant comptabilisé sur exercice N-1	1 610 644,00
---------------------------------------	--------------

<b>Montant comptabilisé sur exercice N</b>	<b>1 670 081,00</b>
--	---------------------

**TABLEAU DES EMPRUNTS**

Nom du Prêteur	Objet	Montant initial du prêt	Remboursements antérieurs	Remboursements durant exercice	Capital restant à rembourser	de fin exercice à - d'un an	A 1 an et 5 ans au +	de fin exercice à + de 5 ans
CRCA Prêt n° 1142	Achat Bâtiment	200 000,00	159 017,57	22 161,50	18 820,93	18 820,93		
<b>TOTAUX</b>		200 000,00	159 017,57	22 161,50	18 820,93	18 820,93		

**TABLEAU DES INTERETS**

Nom du Prêteur	Objet	Taux	Dates Octroi	Dates Remboursement	Nombre de termes	Intérêts restant à échoir	A - 1 an	A 1 an et 5 ans au +	A 5 ans au +
CRCA Prêt n° 1142	Achat Bâtiment	2,07	01/06/2011	10/06/2021	120 mensualités	179,02	179,02		
<b>TOTAUX</b>						179,02	179,02		



# FIDACO

AUDIT  
EXPERTISE  
CONSEIL

Florence Scoupe  
Jean-Christophe Pierrès  
Frédéric Ploquin  
Sébastien Vialatte  
Guillaume Pilat  
Alban Audrain

Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes  
Associés

Stéphane Guémas

Expert-Comptable  
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ

A U D E C I A

**A.D.E.F.E.A.P.**  
277, rue Saint Jacques  
75005 PARIS

-----  
**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 août 2020



4 rue Fernand Forest  
BP 90825  
49008 ANGERS CEDEX 01  
+33 (0)2 41 47 01 10

**Fidaco Atlantique**  
1 bis rue Voltaire  
44000 NANTES  
+33 (0)2 85 67 12 30

[www.fidaco.com](http://www.fidaco.com)  
[fidaco@fidaco.com](mailto:fidaco@fidaco.com)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire  
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers  
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966  
SAS au capital de 173 600 €



**A.D.E.F.E.A.P.**  
277, rue Saint Jacques  
75005 PARIS

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 août 2020

A l'Assemblée générale de l'association A.D.E.F.E.A.P.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

➤ **CONVENTIONS AVEC L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST**

Administrateur concerné : Association SAINT-YVES, représentée par Madame Catherine MOUNEYRAC, vice-rectrice de l'Université Catholique de l'Ouest

Objet de la convention : Modalités de facturation des frais de charges communes, de location de salle et participation aux charges du CDI.

Date de signature de la convention : 31 août 2006

Durée de la convention : Convention annuelle reconduite par tacite reconduction

Modalités :

L'ensemble des frais de charges communes est facturé une fois par an. Il en est de même pour les frais de location de salles et la participation aux charges du CDI.

Sur l'exercice clos le 31 août 2020, votre association a enregistré dans ses comptes de charges une facture à recevoir d'un montant total de 10 841 €.

② Objet de la convention : Organisation du Diplôme d'Université « Animation en pastorale scolaire »  
Annexe financière à la convention

Date de signature de la convention : 3 juillet 2014

Durée de la convention : Convention annuelle reconduite par tacite reconduction

Modalités :

Pour permettre la prise en charge par le fonds de professionnalisation Opcalia, il est convenu que la Faculté de Théologie de l'UCO d'Angers perçoit les frais d'inscription des stagiaires. Chaque année, à la fin de l'année universitaire, l'ADEFEAP émet une facture adressée à la Faculté de Théologie indiquant la somme due à l'ADEFEAP défalquée des charges de suivi académique, de secrétariat et de frais de diplôme.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, votre association a enregistré dans ses comptes de produits une facture à établir d'un montant de 3 432 €.

③ Objet de la convention : Recherche-action « Du face à face au côté à côté dans une situation d'apprentissage»

Durée de la convention : Convention sur la durée de la Recherche-action soit de janvier 2019 à janvier 2021

Modalités :

Pour mener à bien cette Recherche-action, l'IFEAP a sollicité le Dr Gwenola RETO pour apporter son expertise universitaire et scientifique dans le domaine de l'éducation.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, votre association a enregistré dans ses comptes de charges une facture à recevoir d'un montant de 1 080 €.

Fait à ANGERS, le 13 avril 2021

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux comptes

Frédéric PLOQUIN  
Associé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. PLOQUIN', with a large, stylized flourish above the letter 'F'.